# 7

# Philosophie des Lumières et libéralismes

#### Point clef

Le mot Lumières est utilisé pour caractériser le mouvement intellectuel, culturel et philosophique qui a dominé, en Europe et particulièrement en France, le XVIIII siècle auquel il a donné, par extension, son nom de siècle des Lumières. Les Lumières ont marqué le domaine des idées et de la littérature par leurs remises en question fondées sur la « raison éclairée » de l'être humain et sur l'idée de liberté. Par leurs engagements contre les oppressions religieuses, morales et politiques, les membres de ce mouvement ont été les initiateurs de la pensée libérale, au sein de laquelle il est possible de distinguer un libéralisme politique et un libéralisme économique, qui ne se recouvrent pas nécessairement. Le libéralisme économique, en revendiquant la primauté de l'ordre économique « naturel » sur la volonté politique, constituera « l'économique » en « science » autonome.

# 1. LA PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES : RAISON ET AUTONOMIE

### a) Qu'est ce que les Lumières?

La métaphore de la *lumière* désigne le mouvement intellectuel critique, la floraison d'idées nouvelles, qui caractérise le XVIII<sup>e</sup> siècle européen: *illuminismo* en italien, *ilustración* en espagnol, *Aufklärung* en allemand désignent le passage de l'obscurité au jour, de l'obscurantisme à la connaissance rationnelle. Les Lumières sont en effet, plutôt qu'une doctrine achevée, un processus, une méthode, une **attitude intellectuelle caractérisés par la confiance en la Raison** (au moyen de laquelle les hommes peuvent, seuls, accéder à la connaissance), la critique des autorités traditionnelles (religieuses et politiques), l'invitation à juger et à penser par soi-même. Cet horizon de pensée est partagé, malgré leurs différences, par les principales philosophies d'une époque marquée par des changements radicaux. Plus généralement, cette période est en fait marquée par l'avènement de nouvelles représentations sociales, à l'instar de ce qui s'était déjà produit à la Renaissance (*cf.* fiche 5). Elle provoque la seconde rupture qui va conduire à établir la pensée économique en savoir autonome, affranchi de toute subordination à des considérations morales ou politiques.

#### b) Les hommes

Le baron de Montesquieu (1689-1755), président au parlement de Bordeaux et auteur des *Lettres persanes* (1721), satire audacieuse des croyances et des mœurs des Français à la fin du règne de Louis XIV, a formulé après un voyage en Europe, et plus particulièrement en Angleterre, une nouvelle philosophie de l'histoire : « Il y a des causes générales, soit morales, soit physiques, qui agissent dans chaque monarchie, l'élèvent, la maintiennent ou la précipitent ; tous les accidents sont soumis à ces causes » (*Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*, 1734). Autrement dit, on peut expliquer le monde et l'ordre social de manière rationnelle. L'année 1748 confirme ce tournant, avec la parution et le grand succès de *l'Esprit des lois*, dans lequel Montesquieu analyse tous les régimes politiques et établit les rapports nécessaires qui unissent les lois d'un pays à ses mœurs, à son climat et à son économie. Par là apparaît bien **la contingence du régime monarchique**.

L'année suivante, Diderot publie sa *Lettre sur les aveugles* et Buffon le premier volume de son *Histoire naturelle*; en 1751 paraissent le premier volume de *L'Encyclopédie* de Diderot et de D'Alembert et *Le Siècle de Louis XIV* de Voltaire.

Entre 1750 et 1775, les idées essentielles des Lumières se cristallisent et se diffusent. La figure centrale est celle de Voltaire (1694-1778), admirateur des institutions et des libertés anglaises ; dans ses *Lettres philosophiques* ou *Lettres anglaises* (1734), il attaque durement, par contrecoup, le régime de Louis XV. En 1760, après une vie agitée et notamment trois années passées auprès du roi de Prusse Frédéric II, Voltaire s'établit à Ferney, près de la frontière suisse (donc à l'abri des poursuites), d'où il exerce une véritable souveraineté intellectuelle, par ses livres et surtout par son abondante correspondance. Quoique modéré sur le plan social et politique, il s'enflamme pour dénoncer les dénis de justice, le fanatisme et l'intolérance.

À cette époque, les Lumières françaises ont conquis l'Europe cultivée : « Il s'est fait une révolution dans les esprits [...]. La lumière s'étend certainement de tous côtés », écrit Voltaire en 1765. Désormais, l'athéisme n'hésite plus à se dévoiler, trouvant en Helvétius (*De l'esprit*, 1758) et en d'Holbach (*Système de la nature*, 1770) ses principaux défenseurs. Un nouveau venu, Jean-Jacques Rousseau, fils d'un modeste horloger genevois, incarne le versant démocrate des Lumières. Persuadé que tous les hommes naissent bons et égaux, il exalte l'état de nature et la libre expression des sentiments, réclame la protection des droits naturels de l'homme.

Si après 1775 les grands écrivains disparaissent (Voltaire et Rousseau en 1778, Diderot en 1784), c'est le moment de la diffusion maximale, tant géographique que sociale, des Lumières; l'opinion se politise, prend au mot leurs idées: la philosophie est sur la place publique. L'œuvre de l'abbé Raynal (*Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, 1770), qui condamne le despotisme, le fanatisme et le système colonial, connaît un grand succès. Le mathématicien Condorcet publie des brochures contre l'esclavage et pour les droits des femmes et prépare sa synthèse de l'histoire de l'humanité (*Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain*, 1793).

# c) Un mouvement européen

Le mouvement touche toutes les élites cultivées d'Europe (citons entre autres Emmanuel Kant en Allemagne, Francis Hutcheson, David Hume et Adam Smith en Écosse, John Locke en Angleterre, mais aussi Benjamin Franklin en Amérique), mais sa langue est le français, qui remplace le latin comme langue internationale des intellectuels, et c'est en France que le mouvement des Lumières conquiert la plus large audience intellectuelle dans l'opinion. Dans les autres États d'Europe continentale, il n'a entraîné qu'une partie des élites. Le cas de l'Angleterre est singulier : elle a précédé et influencé les Lumières françaises naissantes, mais ses intellectuels n'ont pas prétendu se substituer au gouvernement ou à l'Église ; sa classe dirigeante est restée imprégnée de puritanisme et s'est plus préoccupée de commerce que de philosophie : elle s'est satisfaite des acquis de sa « glorieuse » révolution de 1689. Alors que le libéralisme politique fera florès en France, c'est un libéralisme économique qu'enfanteront les Lumières britanniques.

# 2. LES LIBÉRALISMES

# a) Le libéralisme politique : raison et contrat social, la critique de l'absolutisme

À l'horizon de la revendication d'autonomie des Lumières, se profile la question

républicaine : c'est sous ce concept de **république**, et non sous celui de **démocratie**, qu'est pensé un régime qui ne doive ses institutions et ses lois qu'à la volonté autonome de ses citoyens.

Le libéralisme politique revendique l'égalité civile qui transforme les individus en citoyens. Il revendique les libertés politiques (de réunion, d'association, de religion) et un système démocratique qui fonde les lois sur la volonté des individus.

Le lien social y est donc toujours conçu comme un lien politique. Mais l'ordre naturel n'est plus le Léviathan imaginé par Hobbes, car la nature humaine n'est pas celle décrite par Hobbes: l'homme n'est pas un loup pour l'homme. Il est bon à l'état de nature (mythe du « bon sauvage ») et, surtout, doué de Raison. C'est par l'usage de cette Raison que l'individu, devenu citoyen, saura user de sa liberté sans nuire à autrui, en adhérant librement à un contrat social (Rousseau) qui l'unira à tous les autres dans une société humaine harmonieuse, fondée donc sur la Raison et l'autonomie.

# b) Le libéralisme économique : rationalité et contrat marchand, la critique du mercantilisme

Le libéralisme économique considère que, dès lors que certaines **libertés économiques** sont garanties (propriété privée, libre circulation, liberté du travail et d'entreprendre...), il suffit à chacun de poursuivre son propre intérêt pour concourir à l'intérêt général.

Le lien social est donc un lien économique. L'ordre naturel est un ordre économique et le politique doit lui être soumis : c'est le message que Pierre le Pesant, seigneur de Boisguilbert, s'efforce d'adresser au monarque (Louis XIV), puis que relaieront François Quesnay (dans son *Tableau économique*, 1758) et ses **physiocrates** (*cf.* fiche 8). C'est un **message spécifiquement anti-mercantiliste** : le Prince doit se soumettre à l'ordre économique naturel qui lui est révélé. C'est enfin ce qu'affirme Adam Smith (1776) : l'ordre naturel est un ordre économique, plus précisément marchand, en raison du penchant naturel de l'homme à échanger. C'est ce penchant à échanger qui, *via* la spécialisation qu'il autorise, est source de richesse ; et la richesse de la Nation, à son tour est le fondement d'un ordre social cohérent (*cf.* fiche 11).

Ce faisant l'ordre social n'est pas bâti sur la volonté d'individus dotés de Raison, mais sur la seule **poursuite égoïste de leur intérêt individuel** par des agents économiques rationnels. Il faut donc, pour préserver l'ordre social, garantir les libertés économiques et autoriser la poursuite sans limite des intérêts égoïstes. Ces intérêts sauront se composer pour fonder l'intérêt collectif, sans que ce soit l'intention volontaire des individus. **L'alchimie marchande sera comme une « main invisible »** qui guidera les intérêts individuels dans le sens de l'intérêt commun, sans qu'il y ait besoin d'une « main visible » pour les y forcer.

La science économique est donc logiquement apparue comme libérale : ce n'est que dans son opposition au politique et, tout particulièrement, à l'intervention politique dans les affaires économiques, qu'elle pouvait se fonder comme discours autonome. À partir de ce point de départ libéral, au sein du discours économique pourront apparaître des oppositions à ce positionnement originel. Le débat sur l'ampleur de la contrainte à exercer sur les intérêts individuels pour constituer un ordre social harmonieux se déclinera alors en un débat sur les limites respectives du marché et de l'État dans la régulation de nos économies.

#### **Citations**

#### Lumières

« Qu'est ce que les Lumières ? La sortie de l'homme de sa minorité dont il est lui-même responsable. Minorité, c'est-à-dire incapacité à se servir de son entendement sans la direction d'autrui ; minorité dont il est lui-même responsable, puisque la cause en réside non dans un défaut de l'entendement, mais dans un manque de décision et de courage de s'en servir sans la direction d'autrui. Sapere Aude! Aie le courage de te servir de ton propre entendement. Voilà la devise des Lumières. Pour ces Lumières, il n'est rien requis d'autre que la liberté, et à vrai dire la liberté la plus inoffensive de tout ce qui peut porter ce nom, à savoir celle de faire un usage public de la Raison dans tous les domaines. » (Emmanuel Kant, Qu'est-ce que les Lumières ?, 1784).

#### • Libéralisme politique

« Ce qui a donné naissance à une société politique et qui l'a établie, n'est autre chose que le consentement d'un certain nombre d'hommes libres capables d'être représentés par le plus grand nombre d'entre eux ; et c'est cela et cela seul qui peut avoir donné commencement dans le monde à un gouvernement légitime [...]. Sans le consentement du peuple, on ne peut jamais ériger aucune nouvelle forme de gouvernement. » (John Locke, Second Traité du gouvernement civil, 1690).

#### • Et libéralisme économique

« Chaque individu travaille nécessairement à rendre aussi grand que possible le revenu annuel de la société. À la vérité, son intention en général n'est pas en cela de servir l'intérêt public ; il ne sait même pas jusqu'à quel point il peut être utile à la société. [...] Il ne pense ici qu'à son propre gain ; en cela, comme dans beaucoup d'autres cas, il est conduit par une main invisible à remplir une fin qui n'est nullement dans son intention. » (Adam Smith, Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations, 1776).